



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

électricité

Question écrite n° 6412

Texte de la question

Si l'on en croit certaines déclarations, EDF estimerait que les tarifs régulés d'électricité ont vocation à disparaître à l'horizon 2010. M. Jean-Paul Dupré demande à Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'emploi de bien vouloir lui préciser si le Gouvernement entend oeuvrer en faveur du maintien des tarifs régulés de l'électricité.

Texte de la réponse

Le Gouvernement souhaite le maintien des tarifs réglementés comme il a pu le rappeler à de nombreuses reprises, notamment, le 1er octobre dernier, lors de l'examen au Sénat d'une proposition de loi du sénateur Poniatowski sur les tarifs réglementés de l'électricité et du gaz. Depuis le début de l'ouverture des marchés, le Gouvernement a réaffirmé de manière constante sa volonté de maintenir des tarifs à côté du développement d'un marché offrant aux consommateurs des offres concurrentielles accompagnées de nouveaux services, et considéré qu'ils étaient compatibles avec nos engagements communautaires.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Dupré](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6412

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Économie, finances et emploi

Ministère attributaire : Économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 octobre 2007, page 6055

Réponse publiée le : 13 novembre 2007, page 7077